

Economie-Equipement-Environnement

Remise des prix aux meilleures carrières conformes aux normes de l'environnement



TUNIS, 30 Jan 2009 (TAP)- M. Nadhir Hamada, ministre de l'environnement et du développement durable, a remis dans le cadre de la première édition du salon national des carrières et de l'environnement, organisé du 29 au 31 janvier 2009 par le ministère de l'équipement, de l'habitat et de l'aménagement du territoire, des prix aux meilleures carrières exploitées selon les normes techniques en vigueur dans le cadre de la préservation de l'environnement.

Ces prix ont été attribués à la carrière "ERRimel" appartenant à la société tunisienne "Errimel" à Borj El HafidH dans la délégation de Bouargoub (gouvernorat de Nabeul), à la carrière "tin" appartenant à la société "El AJOUR El Ahmar" et associés à Boudoukhane Ettayara de la délégation de Jemmal (gouvernorat de Monastir) ET à la carrière des "El Hijara" relevant de la société des carrières de la mer du bassin méditerranéen, à Jebel El Oust, dans la délégation de Bir Mcharga (gouvernorat de Zaghouan).

Le ministre a mis en exergue l'importance des défis à relever par la Tunisie dans les domaines du développement de l'infrastructure de base, de l'amélioration de la qualité de vie, de l'adaptation au développement urbain et aux besoins des grands projets (matières premières) pour la réalisation des objectifs fixés.

Il a ajouté que le secteur des carrières compte parmi les secteurs vitaux de l'économie nationale du fait qu'il permet de fournir les matériaux nécessaires aux projets d'infrastructures de base, de logements et d'industrie du ciment.

M. Hamada a indiqué que ce secteur contribue à assurer de multiples emplois au profit des différentes franges de la société, exprimant son espoir de voir ce rôle renforcé par l'attraction des diplômés spécialisés du supérieur.

Il a affirmé qu'en dépit de l'importance de ce secteur et de son impact positif sur le développement, il est important de se soucier des aspects environnementaux durant et après l'exploitation des carrières, d'assurer le suivi et la coordination avec les différentes structures intervenantes dans ce secteur afin d'assurer la pérennité de l'activité et de maîtriser la gestion des substances utiles et d'éviter les déséquilibres qui résultent de l'exploitation anarchique de ces unités.

Il a souligné l'importance qu'accorde l'Etat à la bonne gestion des ressources naturelles, invitant dans ce cadre l'ensemble des intervenants à mieux rationaliser l'exploitation des carrières, de manière à respecter les normes de préservation de l'environnement, s'agissant notamment de la qualité de l'air, de la réduction des sources de nuisances et du respect des règles d'exploitation durable, tout en oeuvrant à la mise à niveau des carrières avant et après leur exploitation.